

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18413 Numéro SIREN : 804 506 350 Nom ou dénomination : 360 DEGRÉS FAHRENHEIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 72075

SAS 360° Fahrenheit au capital de 100 000 €
Siège social : 130 boulevard Hausmann
75008 Paris

RCS PARIS 804 506 350

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts en date du 01 octobre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 360° Fahrenheit relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 03 juin 2022

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 360° Fahrenheit à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises particulièrement pour leur activité et leur financement, ainsi que des perspectives accrues sur leur perspective. Au cas particulier de la société 360° Fahrenheit l'audit des comptes a été réalisé en partie à distance

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière adressés aux associés

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs à la crise liée au Covid-19 la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'organe appelé à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 360° Fahrenheit à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS 360° Fahrenheit ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS 360° Fahrenheit

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS 360° Fahrenheit à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


Fait à Paris le 10 juin 2021
Richard-Régis OGBI
Commissaire aux comptes membre de la
compagnie de Versailles



360 DEGRES FAHRENHEIT

130 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

**PRESENTATION DES
COMPTES**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 360 DEGRES FAHRENHEIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 130 Boulevard Haussmann 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 8 0 4 5 0 6 3 5 0 0 0 0 3 7 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 852	65 102 3 750	
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	21 364	18 827 2 537	
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	2 500	2 500	
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	12 790	12 790	
	TOTAL (II)		BJ	105 506 83 929	21 577
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 080	1 080
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	835 943	14 771 821 172
		Autres créances (3)	BZ	180 472	180 472
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		
		Disponibilités	CF	1 102 050	1 102 050
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 021	6 021
		TOTAL (III)		CJ	2 125 566 14 771
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 231 073 98 700	2 132 372	
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			
(3) Part à plus d'un an :		CR		23 151	
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		360 DEGRES FAHRENHEIT	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	161 182
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	9 243
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	232 158
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(73 344)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	500 003
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	899 471
	Dettes fiscales et sociales	DY	291 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	12 261	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 703 134
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 132 372
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Écart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 203 131	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 360 DEGRES FAHRENHEIT						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 094 242	FH		FI	2 094 242	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 094 242	FK		FL	2 094 242	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18 495	
	Autres produits (1) (11)					FQ	18 415	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 131 151	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	449	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 647 580	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 385	
	Salaires et traitements*					FY	401 648	
	Charges sociales (10)					FZ	133 124	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	7 203
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 521
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 717	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 205 627	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	(74 476)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS						GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GV	(3)	
						GW	(74 479)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise		360 DEGRES FAHRENHEIT		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	52 754	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	52 754	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	56 929	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	56 929	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 176)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(5 310)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 183 905	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 257 249	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(73 344)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 000
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A4		
	facultatifs A6 obligatoires A9					
	dont cotisations facultatives Madelin A7					
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
Régularisation fournisseurs antérieurs				Charges antérieures	Produits antérieurs	
Frais bancaires et intérêts 2020				46 895	51 979	
Régularisation clients antérieurs				196		
				9 838	775	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 132 372,37 Euros.

Le résultat net comptable est une perte de 73 344,40 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2018-01, modifiant le règlement n°2017-03, 2016-07 et 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence.

Continuité d'exploitation : Conformément aux principes comptables lors de l'établissement des états financiers, la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation sur 12 mois à compter de la clôture des comptes de l'exercice, soit jusqu'au 31 Décembre 2022.

La société a arrêté ses comptes annuels au 31 Décembre 2021 en maintenant la convention de continuité d'exploitation.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Écart de conversion actif et passif : la dette/créance en monnaie étrangère est convertie selon le cours de change du dernier jour de l'exercice/jour de l'inventaire.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Pour faire face aux conséquences financières de la pandémie du COVID-19, la société a sollicité les aides prévues dans le cadre des mesures de soutien mises en place par le gouvernement français. Elle a bénéficié d'un prêt qui est garanti par l'Etat auprès de la banque CIC (Crédit Industriel et Commercial) pour un montant de 500 000,00 euros.



Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 105 506 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	68 852			68 852
Immobilisations corporelles	21 364			21 364
Immobilisations financières	5 540	18 580	5 790	15 290
TOTAL	95 756	18 580	5 790	105 506

Amortissements et provisions d'actif = 83 929 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	61 352	28 801		65 102
Immobilisations corporelles	15 374	3 865	2 064	18 827
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	76 726	32 666	2 064	83 929

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	11 250	7 500	3 750	3 ans
Site web	57 602	57 602	0	2 ans
Matériels bureautiques et informatiques	20 532	18 522	2 010	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	833	305	528	5 ans
TOTAL	90 216	83 929	6 287	

Etat des créances = 1 035 227 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 790		12 790
Actif circulant & charges d'avance	1 022 437	1 022 437	
TOTAL	1 035 227	1 022 437	12 790

Provisions pour dépréciation = 14 771 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations	Reprises	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	18 745	4 521	8 495	14 771
Comptes financiers				
TOTAL	18 745	4 521	8 495	14 771

Produits à recevoir par postes du bilan = 25 800 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	11 147
Autres créances	14 652
Disponibilités	
TOTAL	25 800

Charges constatées d'avance = 6 021 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1818	55.0055	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1818	55,0055	100 000

Etat des dettes = 1 703 134 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	500 003		500 003	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	899 471	899 471		
Dettes fiscales & sociales	291 399	291 399		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 261	12 261		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 703 134	1 203 131	500 003	

Charges à payer par postes du bilan = 278 046 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	236 250
Dettes fiscales & sociales	41 193
Autres dettes	600
TOTAL	278 046

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 094 242 Euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 333 011	100,00 %	2 095 864	100,08 %
Produits des activités annexes				
Rabais, remises & ristournes accord			-1 623	-0,08 %
TOTAL	933 194	100,00 %	2 094 242	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est détaillé de la manière suivante :

Détail des produits et charges exceptionnels	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Cession des immobilisations				
Amendes				
VCN des éléments d'actifs cédés				
Régularisations des exercices antérieurs	30 188	67 055	56 929	52 754
TOTAL	36 866		-4 176	

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 500

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	9
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	2
TOTAL	11

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 25 800 Euros

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir (418100)	11 147
TOTAL	11 147

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - avoirs à recevoir(409800)	1 524
Autres produits sociaux à recevoir (438700)	13 129
TOTAL	14 652

Charges constatées d'avance = 6 021 Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	6 021
TOTAL	6 021

Charges à payer = 278 046 Euros

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Banque charges à payer (518600)	3
TOTAL	3

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues (408100)	236 250
TOTAL	236 250

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées de congés payés (428200)	27 627
Intéressement (428610)	2 842
Charges sociales provisionnées sur CP (438200)	10 725
TOTAL	41 193

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs à établir (419800)	600
TOTAL	600

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
360 & BROTHERS	5 000	5 478	50	2 500	2 500		94 214	8 950	



360 DEGRÉS FAHRENHEIT
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 130 boulevard Haussmann 75008 Paris
804 506 350 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2022**

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la proposition d'affectation du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 se traduisant par une perte nette comptable de (73.344) Euros au compte « report à nouveau ».

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

Pour copie certifiée conforme par le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large, loopy flourish.